

COMMUNIQUE DE PRESSE

SELOR GAGNE L'E-GOV AWARD « INNOVATION » GRACE A « BE BADGES », UNE PLATEFORME NUMERIQUE PERMETTANT DE PARTAGER LES TALENTS SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Bruxelles, le 2 décembre 2016 – Selor, le bureau de sélection de l'administration fédérale, a été récompensé pour son projet « Be Badges » à l'occasion des e-gov Awards d'Agoria. Be Badges a été élu le projet le plus innovateur. Be Badges, c'est la transposition belge d'un concept international : celui des « Open Badges » de Mozilla, qui mise sur l'apprentissage tout au long de la vie, numérisant et standardisant le trajet de certification classique. Plusieurs organisations ont depuis lors emboîté le pas à Mozilla, dont le concept connaît plusieurs applications. Une pensée demeure centrale : en tant qu'utilisateur, vous êtes reconnu pour les compétences que vous avez acquises et que vous pouvez mettre en œuvre où et quand vous le souhaitez, grâce à votre badge numérique. Le fait qu'un service fédéral tel que Selor mette à disposition gratuitement une telle plateforme novatrice est une première mondiale

Be Badges : la reconnaissance universelle du talent

Selor mise depuis longtemps sur la numérisation et la simplification administrative. Avec Be Badges, Selor amène l'innovation à un niveau supérieur, et en dehors des limites de sa propre organisation. Le but étant qu'un maximum d'organisations qui certifient les compétences (centres de formation, entreprises, agences de recrutement, etc.) s'enregistrent sur la plateforme, sur laquelle ces organisations disposent de technologies pour créer des certificats numériques (les badges) à distribuer à leurs participants, collaborateurs ou candidats. Ces derniers peuvent ouvrir leurs badges et les partager avec le marché de l'emploi (via un lien dans leur C.V. ou sur les réseaux sociaux : LinkedIn et facebook). Lorsque des employeurs potentiels entrent en contact avec ces badges, ils savent exactement quels sont les talents et les compétences présents. La boucle est alors bouclée, et la situation profite à tout le monde. Selor veut impliquer autant d'instances et d'acteurs RH que possible dans cette plateforme, afin de parvenir à un standard universel pour la reconnaissance des talents et des compétences.

« Il faut éviter de gâcher les talents »

Stefanie Billiet, porte-parole du projet Be Badges chez Selor, est très satisfaite : « C'est l'engagement social de Selor qui est à la base de Be Badges. Nous voulons lutter contre les tests répétés des candidats. Chaque année, Selor teste les compétences d'un nombre incroyable de candidats (jusqu'à 100.000 personnes). S'ils n'obtiennent pas tous effectivement un poste, beaucoup obtiennent des résultats positifs durant leur parcours de sélection. Nous voulons que ce groupe puisse présenter ses résultats de test à d'autres employeurs, afin de ne pas devoir représenter des tests identiques. Quant aux employeurs, ils gagnent en efficacité et en temps, car ils ne doivent pas investir dans de tels tests. En outre, nous avons l'ambition de rendre les talents plus actifs et plus mobiles sur le marché de l'emploi, surtout pour ce qui est profils peu formés. Pour les collaborateurs, le fait de pouvoir présenter une reconnaissance numérique des

compétences acquises aide à coup sûr. Ce concept peut être développé de nombreuses façons, et nul doute que des organisations voudront gérer leur politique de formation en ce sens. »

Des chiffres éloquentes

- Depuis 2012, Selor applique des dispenses pour les tests informatiques qui démontrent des compétences génériques. Lorsqu'une personne réussit ces tests, elle bénéficie d'une dispense valable durant 3 ans. Cela a permis un gain d'efficacité de 57 % pour Selor. Donc, sans la mise en œuvre de ce principe, nous aurions dû tester 57 % de candidats en plus depuis 2012.
- Toute personne qui réussit les tests génériques chez Selor reçoit automatiquement un badge. Selor a ainsi déjà créé plus de 40.000 Be Badges.
- A l'heure actuelle, en plus de Selor, il y a déjà une septantaine de « distributeurs » enregistrés sur la plateforme, qui émettent des badges ou vont le faire.
- Pour le moment, toute organisation désireuse d'émettre des Be Badges peut se lancer dans le projet gratuitement. L'application de la philosophie des Open Badges par un service public, avec une plateforme novatrice gratuite, est une première mondiale.

Que sont les e-gov Awards ?

Agoria, la fédération belge de l'industrie technologique, décerne chaque année des e-gov Awards aux services publics qui développent des projets e-gov prometteurs. Il existe une récompense pour chacun des 5 critères d'évaluation utilisés (convivialité, rentabilité, innovation, collaboration et mise à disposition ou utilisation d'open data). Un prix récompense également le meilleur projet e-gov. Les e-gov Awards 2016 ont été décernés le jeudi 1er décembre. Pour en savoir plus : <http://www.agoria.be/fr/E-gov-Awards>

Informations complémentaires

- Petite vidéo de présentation des Be Badges : https://www.youtube.com/watch?v=f_AHDX1iQcA
- Plus de détails sur le site <http://www.bebadges.be/>